

ASSEMBLÉE DU 5 JUILLET 2021



ÉLECTIONS

La période de déclaration de candidature se déroulera du 17 septembre au 1er octobre 2021, et le conseil actuel pourra siéger jusqu'au 8 octobre à 16h30. Cette situation fait en sorte qu'il existera un flou quant à savoir qui siégera cette séance du conseil, dépendamment de la date d'assermentation des candidats élus par acclamation. Afin d'éviter toute ambiguïté, la présidente d'élection mentionne que : *toute assermentation des candidats (es) élu (es) par acclamation à la fin de la période de mise en candidature le 1^{er} octobre 2021 se déroulera seulement qu'après le 30^e jour précédant celui fixé pour le scrutin (8 octobre) et à une date fixée par celle-ci.*

SUBVENTION PRABAM

Le maire mentionne que la municipalité recevra une subvention au montant de 97 963\$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM). Cette subvention est offerte aux municipalités de moins de 5 000 habitants. Cette somme servira, entre autres, à remplacer les portes et fenêtres du centre communautaire, rénover les salles de bain du centre communautaire et refaire la toiture du garage municipal.

DEMANDE AU MTQ POUR ANALYSE DU LIGNAGE SECTEUR EST ET OUEST DE LA ROUTE 112

Il est proposé par Anne-Marie Lachance et résolu :

Que la Municipalité Saint-Frédéric demande au MTQ d'effectuer une étude de lignage à l'entrée et à la sortie du centre urbain de la municipalité.

BORDURES RUE LEHOUX

ATTENDU QUE le nouveau développement de la rue Lehoux est encore en gravier;

ATTENDU QUE l'entente avec le promoteur prévoyait que les bordures et le pavage sont aux frais de la municipalité;

ATTENDU l'intention du conseil de débiter par la mise en place de bordures qui facilitera les opérations de déneigement;

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux de réfection de la rue St-Olivier et de la rue Gagnon en cours, l'installation de bordures est prévue sous peu;

ATTENDU QU'une offre de prix a été demandée à la compagnie qui effectuera ces travaux;

ATTENDU QUE cette opportunité permet d'obtenir un meilleur prix du mètre linéaire;

En conséquence, il est proposé par Michel Fortin et résolu :

QUE la Municipalité Saint-Frédéric accepte la soumission d'Excavation Jean Leclerc au montant de 39 240\$ plus taxes pour 1 090 mètres de bordure;

QUE les montants d'aide financière du PAVL de 14 000\$ et de 20 000\$ soient utilisés pour payer une partie de ces coûts.

Pour le procès-verbal intégral, vous pouvez le consulter au www.saint-frederic.com



LE FRÉDÉRICCOIS

JUILLET 2021



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FRÉDÉRIC

ASSEMBLÉE DE CONSEIL

MAINTENANT

EN PRÉSENTIEL



couvre-visage OBLIGATOIRE
Signature du registre à l'entrée

19:30



Aimez notre page
facebook



Saint-Frédéric, un vent de fierté

**VENTE DE
GARAGE**

**VENTE DE GARAGE
28 & 29 AOÛT 2021**

DANS 3 MUNICIPALITÉS

SAINT-FRÉDÉRIC, TRING-JONCTION ET SAINT-JULES
sur les terrains résidentiels uniquement

NORMES COVID

Pour le moment, si la distanciation de 2 mètres n'est pas possible, le port du masque est obligatoire. MAXIMUM de 20 personnes sur une même propriété. (mise à jour en août)

PRUDENCE

Aucun objet ne doit nuire à la visibilité des automobilistes et ne pas empiéter sur le voie publique.



PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE !!!!

POUR INFO : 418.426.3357 POSTE 101
MÉLANIE GILBERT

Cours : Prêts à rester seuls!!



Le cours **Prêts à rester seuls** sera donné à Saint-Frédéric par madame Marie-Andrée Vachon, animatrice certifiée par la Croix-Rouge. Ce cours permet d'apprendre les techniques de bases en secourisme et d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité à tout moment où ils ne sont pas sous la supervision directe d'un parent, d'un tuteur ou d'un adulte qu'il soient à la maison ou dans leur collectivité.

Chaque participant recevra le manuel du participant ainsi que la carte de certification, une fois l'examen réussi.

À qui ce cours s'adresse : Jeunes de 9 à 13 ans (groupe de 25 MAXIMUM)

Obligatoire : avoir 9 ans à la date du cours

Lieu : Centre communautaire de Saint-Frédéric
850, rue de l'Hôtel-de-Ville

Coût : 35\$

Quand : Lundi 23 août 2021 9:00 à 15:00 (1:00 pour dîner)

Matériel requis : Un lunch froid, deux collations, un crayon, des feuilles et UN MASQUE.

Pour réserver votre place, vous devez compléter et acheminer la section au bas de la feuille ainsi que le paiement ARGENT COMPTANT avant le 20 août prochain.

PRÊTS À RESTER SEULS!

J'accepte que mon enfant, _____, participe au cours **Prêts à rester seuls** et je m'engage à assurer le transport aller-retour. Le paiement de 35.00\$, en argent comptant, est joint à ce coupon-réponse. **Aucun remboursement en cas d'absence.**

Téléphone : _____ Date de naissance : _____ Âge : _____ (lors du cours)

Municipalité : _____

Signature du parent ou tuteur : _____

INFORMATION : Mélanie Gilbert | municipal@st-frédéric.com | 418.426.3357 poste 101



Rubrique «Ça l'air que...»

« Ça l'air qu'il y a de bons enjeux à prévoir... »

Au fil des précédents articles, je vous ai parlé du fonctionnement d'une municipalité, des pouvoirs du conseil municipal et du personnel, des fonctions du maire pour en venir à un bon aperçu des nombreux projets réalisés au cours du mandat électoral qui s'achève cette année.

Alors que des élections municipales sont prévues le dimanche 7 novembre prochain, de sérieux enjeux attendent le prochain conseil municipal pour notre petite municipalité.

Deux dossiers prioritaires s'éternisent depuis de nombreuses années et pour lesquels d'importantes démarches et représentations ont pu être complétées auprès des ministères des affaires municipales et de l'environnement. Il s'agit d'abord de la reconstruction de notre réservoir d'eau potable et du système de distribution d'eau potable dont les travaux sont estimés à 4,5M\$. L'autre projet majeur est la mise aux normes de tout le secteur du Village-Marie et surtout le remplacement de la conduite d'eau potable dans ce secteur dont les travaux sont estimés à ce jour à 3,75M\$. L'augmentation de la capacité de la station de traitement des eaux usées pour recevoir le Village-Marie ainsi que les besoins de développement des 30 années à venir est un dossier déjà amorcé puisque la recommandation de la solution à réaliser nous sera livrée pour les Fêtes. Nous avons également été autorisés à réserver notre allocation de la taxe d'assise sur l'essence pour ce projet important ce qui permettra de réaliser les travaux sans aucune charge pour notre municipalité, comme une subvention à 100%.

Pour assurer la prospérité de notre municipalité et la création de richesse à long terme, il faudra par contre être en mesure de nous donner les moyens de nos ambitions. La toute récente autorisation de la CPTAQ d'utiliser 11 hectares de terrain pour le développement industriel et commercial implique de mettre en place les infrastructures nécessaires qui ne sont admissibles à aucune aide financière.

Nous avons aussi l'heureux problème de voir notre secteur résidentiel se combler à toute vitesse et il faudra prévoir sans tarder les prochains sites propices au développement résidentiel car cela implique des démarches très longues.

En plus de ces grands chantiers, sans en faire une liste détaillée, il y a encore de nombreux correctifs à apporter autant dans tous les rangs que dans le village, de nouvelles normes à appliquer et des améliorations qui sont souhaitables. On sait par exemple qu'il y a d'importants travaux à prévoir pour la gestion des eaux de surface et que nous aurons besoin d'être conseillés judicieusement à cet égard. Enfin, c'est sans compter sur toutes les responsabilités que le gouvernement du Québec transfère aux petites municipalités à chaque année et qui nous impose des obligations supplémentaires.

Et surtout, pour réaliser tout cela, il y aura des enjeux financiers vraiment importants à considérer afin de respecter notre capacité de payer. Il faut bien réaliser que malgré des subventions intéressantes, les deux premiers projets d'importance dont je vous ai parlé sont d'une ampleur qui peut carrément doubler la dette de la municipalité. Le prochain conseil devra donc avoir une compréhension et une maîtrise parfaite de l'environnement financier municipal dans une vision à long terme et très stratégique.

J'en reviens donc au titre de ma chronique et comme vous pouvez le constater, il y a de bons enjeux et des défis stimulants qui attendent le prochain conseil. Ce ne sera pas ennuyant, de très bonnes rencontres sont à prévoir. Notre municipalité présente un formidable potentiel qui est déjà en marche et je n'ai aucune inquiétude quant à notre pleine capacité à rencontrer les accomplissements qui nous attendent!

En ce qui me concerne, j'ai eu au cours de ces quatre dernières années le privilège de collaborer en équipe avec les membres du conseil et le personnel de la municipalité qui m'ont permis de réaliser bien plus de projets que je l'aurais cru possible ce qui a dépassé largement mes attentes. Je tiens à conserver de cela un souvenir impérissable. Je vous informe donc que dans les circonstances actuelles, je ne solliciterai pas un nouveau mandat en 2021. C'est une nouvelle opportunité pour Saint-Frédéric de voir de véritables compétences se manifester au service de l'intérêt collectif. La période de mise en candidature se termine le vendredi 1^{er} octobre à 16 heures. Si vous souhaitez en discuter, vous êtes toujours bienvenus pour communiquer avec moi au 418-426-3357 poste 109.

Martin Nadeau,
Martin Nadeau, Maire

Investir dans la santé de vos employés, c'est investir dans la santé de votre entreprise

Services offerts par la Coopérative:

- Journée dépistage de maladies chroniques **directement dans votre entreprise** (prise d'indicateurs de santé comme la tension artérielle, le taux de glycémie et de cholestérol, la saturation et le poids)
- Examen de santé préemploi en clinique
- Vaccination en entreprise



Contactez-nous!
418-774-9878 option 3 et 3
entreprises@coopsanterc.com

Offre d'emploi

Ouvrier(ère)/Concierger

Office d'habitation du Sud de la Chaudière

- Entretien ménager hebdomadaire
- Travaux d'entretien
- Conciergerie

Plus d'informations dans la description! (sur notre site internet)

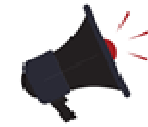


OFFRE D'EMPLOI

L'Office d'habitation du Sud de la Chaudière est à la recherche d'un(e) ouvrier(ère)-concierger dans le secteur de Saint-Frédéric et Tring-Jonction.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**ALERTES ET
NOTIFICATIONS
DE MASSE**

par
CITAM

Municipalité Saint-Frédéric, le 14 juin 2021

Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir les alertes et notifications de notre municipalité !

Municipalité Saint-Frédéric | Pour répondre au Règlement du Ministère de la Sécurité publique portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, nous tenons à informer nos citoyens que nous nous sommes dotés d'un logiciel d'alertes et de notifications de masse pour rejoindre rapidement, massivement et efficacement nos citoyens.

Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire à ce nouveau moyen de communication. Il y a deux (2) façons très simples de le faire :

- En remplissant le formulaire sur notre site Web (www.st-frederic.com)
- En communiquant directement avec la municipalité au (418 426-3357 poste 101)

Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications : téléphone, mobile, SMS ou courriel. Notre municipalité compte utiliser ce logiciel pour informer vous sur les points suivants : bris d'eau, fermeture de route, période d'inscription pour les activités saisonnières, etc...

Inscrivez-vous dès maintenant pour être bien informé !

UN APPEL TEST SERA EFFECTUÉ À L'AUTOMNE!!

Source : Mélanie Gilbert, secrétaire-trésorière adjointe, Municipalité Saint-Frédéric